



Le BAFA citoyen : comment ça marche ?

NOTICIA

JUVENTUD

Viernes, 6 de marzo de 2026

Le BAFA citoyen : comment ça marche ?

Avec le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), les jeunes peuvent encadrer ponctuellement des enfants et des adolescents au sein d'accueils collectifs : centres de vacances ou accueils de loisirs. Pour encourager les Véliziens à se lancer dans cette aventure, la Ville les accompagne depuis plusieurs années, à chaque étape de leur formation, grâce au BAFA citoyen, un dispositif municipal qui donne accès à cette qualification à moindre coût.



Après dépôt de leur candidature auprès du service Jeunesse et validation par un jury, les jeunes sélectionnés peuvent bénéficier de tarifs attractifs, aussi bien pour le stage théorique que pour le stage d'approfondissement, proposés tout au long de l'année.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent dans un parcours citoyen clair et encadré : 30 heures d'engagement par stage, à réaliser sur une période d'un an, lors d'événements ou d'actions portées par la Ville. Un moyen concret de participer à la vie locale, tout en donnant du sens à sa formation.

Côté financement, l'effort est partagé : le jeune prend en charge environ 30 % du coût total de la formation, la collectivité assurant le reste. Un équilibre pensé pour responsabiliser tout en facilitant l'accès au BAFA.

Au-delà du soutien financier apporté par la commune, le BAFA citoyen reste une expérience humaine et formatrice, qui permet aux jeunes de développer autonomie, esprit d'équipe et sens des responsabilités.

Temoignage de Marion, diplômée du BAFA (citoyen)

"J'ai passé le BAFA citoyen à 17 ans, attirée par le tarif avantageux. Après avoir déposé mon dossier et être passé en commission, j'ai pu entamer mon parcours en échange d'heures au service de la commune. J'ai participé à de nombreux événements comme le Festival des sports urbains, une collecte des Restos du Cœur, l'accueil de la patinoire de Noël, la distribution du muguet. Une super expérience, qui m'a d'ailleurs permis ensuite de travailler au service jeunesse pendant les vacances. Je recommande !"



Tarifs attractifs = 30h citoyennes à réaliser dans l'année
70% à la charge de la Ville - 30% à la charge du jeune

Contacto

Service jeunesse

14 rue Marcel Sembat
78140 Velizy-Villacoublay

Téléphone : 01.34.58.12.29 servicejeunesse@velizy-villacoublay.fr